

Alerte
de
sécurité

TOURCOING

ACCIDENT DE LA ROUTE

A l'angle de la rue de Guisnes et du Collecteur, la camionnette automobile appartenant à M. Deffrennes, laitier, rue Pasteur, à Roncq, a heurté la bicyclette de M. Robert Foulon, 107, rue de Menin. Le cycliste a été légèrement contusionné aux reins et aux jambes. La police a été saisie d'une plainte.

LES RESULTATS DES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

Voici la suite du palmarès : — Prix d'excellence, médaille de vermeil à l'unanimité : René Coupez.
Chant : Hommes (classes de M. Wilbaut). — Prix d'excellence, médaille de vermeil : Albert Bourgeois.
1re division : Pas de premier prix.
2e division : 1er accessit : Pierre Deman, 2e mention : Lucien Lepereq ; 2e mention : Robert Deléglise ; 3e mention : Roger Boudry, Albert Amoris, Fernand Depoortere.
Femmes : Prix d'excellence, médaille de vermeil à l'unanimité : Marie-Thérèse Kling ; mention honorable : Gisèle Vanarde, Aline Rammaert.
1re division : 1er prix à l'unanimité : André Van Beckout, Pas de second prix ; 2e accessit : Angette Picavet ; 3e accessit : Renée Deltour.
2e division : 1re mention : Réjane Lévin, Marcelle Bogaert ; 2e mention : Jacqueline Camplon, Marguerite Belache, Emilienne Baelde, Paule Debels ; 3e mention : Jacqueline Lebrun.
Le jury était composé de M. Marcellin, directeur-président ; MM. Manaut et A. Petit, administrateurs ; Mmes Hennebelte, Dubois, MM. Dujardin, Hennebelte, Deleersnyder et A. Desenclos, directeur du Conservatoire de Roubaix.
Piano : Supérieur et division d'excellence (classes de Mme Danset-Barbier et Mile Madeleine Dupuis). — Prix d'excellence, médaille de vermeil à l'unanimité : Gisèle Dessauvages.
Supérieur : 1er prix à l'unanimité : Odette Lhoest ; 1er prix : Monique Grimontprez, Valentine Van Honacker ; 2e prix : Edmond Fonteyne, Marie-Madeleine Lambaere, Jeanne Dancckaert ; 3e accessit : Marcel Coupez, Lucie Dusothoit, Germaine Courouble.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE DE TOURCOING ET SES CANTONS

Permanence le dimanche 2 juillet, 1, avenue Gustave-Dron, à Tourcoing, de 10 h. à 11 h. 30. Sont spécialement convoqués les retraités.
Ordre du jour : Cotisations, paiements des allocations, maladies diverses, opérations, radiographie, radioscopie, etc., prime de naissance. De service : toute la commission.
Réunion du Conseil d'administration ce dimanche, à 9 h.

LE « GOUTER DES MERES » DU SECOURS NATIONAL

Lundi après-midi, M. A. Motte, sous-délégué du S. N., accompagné de Mile S. Trenteaux, Assistante sociale, a inauguré le « Gouter des Mères » de la rue Achille-Testelin.
M. Motte remercia les organisateurs de cette œuvre, particulièrement Mme Ed. Pollet, Mme J. Leplat, M. et Mme J. Slon.
Il souhaila ensuite la bienvenue aux mamans et formula des vœux pour le succès de ces « Gouters » qui ont déjà obtenu, rue du Printemps et au Djanc-Seau, le plus sympathique accueil.

Sociétés et Comités

FAMILLE DU SOLDAT TOURCOINGNOIS ET CENTRES D'ENTRAIDES. — Comités des Francs Francs et du Flocon : Jeudi 29, 62, rue du Flocon, dîner à emporter pour les enfants des prisonniers et veuves de guerre. Distribution à midi pour le quartier des Francs et à midi 15, pour le quartier du Flocon.

Etat civil. — Naissances : Martine Leconte, rue du Calvaire, 49 ; Thérèse Vandewalle, rue Bebe-Vue, 91 ; Joël Hubert, rue Rouget-de-Lisle, 108 ; Daniel Arrachart, rue de la Marière, 59 ; Brigitte Déchiron, rue d'Austerlitz, 45, née rue Nationale, 138 ; Nicole Vandevoorde, rue de Normandie, 33, née rue Nationale, 138.

Décès : Marie Dumortier, ép. Victor Cousin, 69 ans, s. p., rue de Lille 121 ; Marie-Claire 1 mois, rue Rouget-de-Lisle, 108 ; Charles Gabriel, 2 mois, rue Rouget-de-Lisle, 108 ; Danielle Leclercq, rue Rouget-de-Lisle, 108 ; Eugénie Verdonck, 83, s. p., veuve Félix Devernay, rue du Tillieu, 49, décédée rue Nationale, 138.

HALLUIN

Une jeune bonne qui avait volé 200.000 fr. de bijoux et de numéraire à Ostricourt est arrêtée

Il y a quelques jours, M. Albert Ricquart, 31 ans, instituteur, à Ostricourt, 254, boulevard Saint-Eloi, rencontra dans un café de cette commune une jeune fille, Odette Seynhaeve, 20 ans, sans profession définie, née à Eghem (B.), 36, rue du Château. Celle-ci conta à l'instituteur ses déboires de famille et qu'elle était sans travail et sans argent. Généreux, l'instituteur lui confia 200 fr. et l'embaucha comme bonne. De service chez M. Ricquart, un jour qu'il était absent, la servante s'appropriait linge, vêtements

et bijoux, ainsi qu'une somme de 25.000 fr. en billets de banque, le tout d'une valeur de 200.000 fr. Elle prit un taxi à Ostricourt et échoua à Halluin, au café du « Coq Hardi » rue de Lille. C'est là que la police procéda, dimanche, à son arrestation.

La voleuse passa aux aveux et les objets dérobés, sauf quatre bijoux qu'elle avait vendus, furent restitués aux plaignants. La délinquante a été arrêtée et transférée au Parquet.

Notons que l'intéressée était déjà recherchée par les Parquets de Roulers, Mouscron et Menin pour vols.

Un Halluinnois vole un vélo à Tourcoing. — Un commerçant de légumes, Michel Dujardin, demeurant rue de la Montagne, a été appréhendé pour vol d'un vélo commis à Tourcoing.

LE RAVITAILLEMENT
Ce jeudi 29 juin à la mairie, dans l'ordre ci-après, distribution des tickets :
Jeudi 29, de 8 h. 30 à 9 h. 30 : 7.801 à 8.200 ; 9 h. 30 à 10 h. 30 : 8.201 à 8.600 ; 10 h. 30 à 11 h. 30 : 8.601 à 9.000 ; 11 h. 30 à 12 h. 30 : 9.001 à 9.400 ; 12 h. 30 à 13 h. 30 : 9.401 à 9.800 ; 13 h. 30 à 14 h. 30 : 9.801 à 10.400.

Contrôle des chômeurs. — Il aura lieu le jeudi 29, rue Gustave-Desmetre, de 15 à 16 heures.

Ebouage. — Le ramassage des ordures ménagères sera effectué ce jeudi 29 dans les rues du quartier de la Pannerie.

Aux contribuables. — Le contrôleur des contributions directes fait connaître qu'il se tiendra à la disposition des contribuables, le samedi 1er juillet, à la mairie d'Halluin, de 9 à 11 h. 30.

Comité d'Assistance aux Prisonniers. — Permanence ce jeudi après-midi, de 14 à 18 heures, au 42, rue Jean Jaures.

Dispensaire d'hygiène. — Les consultations auront lieu le jeudi 29 juin, rue Gustave-Desmetre, à partir de 9 heures, pour les malades de Halluin à Roncq.

Etat civil. — Naissance : Pierre Castelain, 68, rue de Lille.

RONCQ

LE CENTRE DE RAVITAILLEMENT ATTAQUE
Le 26 juin, à 1 h. 30, le centre de ravitaillement de Roncq a été attaqué. Devant l'attitude énergique des gardiens, les agresseurs se sont enfuis en laissant sur place trois pantouffles et une échelle.

Au ravitaillement. — Les suppléments aux malades, des familles nombreuses et prisonniers rapatriés depuis moins de six mois, seront distribués à la mairie-annexe, jeudi 29, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Les retardataires ne seront servis que le samedi 1er juillet.

Passage du contrôleur. — Le contrôleur des contributions directes se tiendra à la disposition de la population le vendredi 30 juin, de 14 à 17 h.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Comité d'Assistance aux Prisonniers. — Le prochain colis sera distribué dans le courant de cette semaine. Dans l'impossibilité de fixer le jour exact de la séance de distribution, les familles sont priées de s'en référer aux avis qui seront affichés dans la commune.

BONDUES
Il avait volé une omelette. — M. Gérard Montaigne, cultivateur, rue César Lorrain, à Bondues, dont la ferme fut sinistrée, dut abandonner son domicile, mais dans une dépendance, il laissa une canne qui était en train de couvrir et à qui il venait donner à manger à jours fixes. Or, ces jours derniers, la canne disparut et quelle ne fut pas la surprise de M. Montaigne, lorsqu'il retrouva la bête morte dans un sac chez un fermier de ses amis. Le sac en question avait été déposé à par un manœuvre, Julien Boussy, 42 ans, sujet belge, demeurant chaussée de Servet, à Comines. Questionné par les gendarmes, Boussy reconnut être l'auteur du vol. Il a été arrêté.

WILLEMS

Il fallait un passavant. — Sur le territoire de Willems, les gendarmes ont arrêté alors qu'ils transportaient chacun 100 wassingues sans passavant, Veighe Henri, 28, rue du Carme ; Veighe Adelin, 16, rue du Faubourg de Roubaix ; à Saint-Amand ; et Joseph Emile, demeurant à Lecelles. Une

MARCO-EN-BARCEUL

Alimentation en eau pour la population. — Les habitants possédant une pompe ou un puits donnant de l'eau potable sont tenus d'en faire la déclaration avant le 30 courant, au bureau du ravitaillement secteur dont ils dépendent.

Recensement des locaux vacants. — Un recensement complet de tous les locaux vacants ou insuffisamment occupés a été effectué, en vue de l'hébergement de sinistrés ou réfugiés. Certaines personnes ont cru pouvoir s'abstenir de donner les renseignements exacts sur les locaux qu'elles occupent, il va être procédé incessamment à la vérification de leurs déclarations. Ces personnes, chez qui on se présentera, soit invitées à se prêter de bonne grâce à l'enquête qui sera faite, et même, le cas échéant, à laisser visiter leur maison ou appartement. D'autre part, les personnes qui n'auraient pas été visitées précédemment, sont invitées à se présenter à la Mairie, guichet 14, pour faire leur déclaration. Il est fait appel à l'esprit de solidarité de tous, pour que, dans la localité, aucune possibilité d'hébergement ne reste ignorée.

HELLEMMES

LE SIGNAL D'ALERTE
Le Maire informe la population que la sirène étant en réparation pour quelques jours, le signal d'alerte sera donné par les communes voisines.

Tribunal correctionnel de Lille

UN EMPLOYÉ INDELICAT
Quatre mois d'emprisonnement avec sursis ont été infligés à Marco Castro, 21 ans, demeurant à Halluin, qui a frauduleusement soustrait au préjudice de M. Bourez, chez qui il était employé, une machine à écrire, un livre de tabac et 4.500 francs.

L'IMMORALITE
Louis Verbeke, 58 ans, cordonnier à Lambertsart, a été condamné pour outrages publics à la pudeur à trois mois d'emprisonnement.

LES LACETS
Robert Legrand, 34 ans, rue Gustave Delory, à Lille, avait eu mandat de vendre des lacets pour le compte de M. Lefebvre. Il garda le produit de la vente, il a été condamné à un mois d'emprisonnement.

LES OUTRAGES
Quarante jours d'emprisonnement à Marie-Thérèse Hauteceur, 27 ans, fille soumise à Lille, rue Gantois, pour outrages à agent de la force publique.

Quinze jours et 60 frs pour outrages et ivresse à Cyrille Vanhoonaer, 30 ans, et quinze jours à sursis et 60 frs à Camille Pollet, à Rekem.

Le bien d'autrui. — Six mois d'emprisonnement à Solange Legrain, 23 ans, couturière rue Roland, à Lille, pour avoir détourné une fourrure ; 3 mois et 2.000 fr. d'amende à Charles Dubus, 33 ans, terrassier à Lille, rue Verhaeren, qui a détourné une somme d'argent qu'il devait remettre à la femme d'un travailleur en Allemagne ; 1 mois par défaut et avec confusion à Marcel Debouvrie, 23 ans, rue d'Estaing, à Roubaix, qui a détourné une pèlerine au préjudice de la ville de Roubaix.

L'adultère. — Trois mois à Marie Verhelle, femme Charlet, 26 ans, de Lys-lez-Lanoy, pour adultère.

Trois mois à Germaine Dutrieu, épouse Beuschaert, 36 ans, rue de la Potellerie, à Roubaix, et à Alphonse Houzet, rue Decrême, à Roubaix, pour concubinage et compléité.

Les vols. — Aux Etablissements Moitte-Bossut, de Roubaix, Raymond Platteau, épouse Pollet, 35 ans, rue de Denain, à Roubaix, dérobaît régulièrement des coupes de tissu ; 3 mois avec sursis.

D'autres vols furent commis par Solange Carette, femme Wattel, de Forest-Marque, Odette Delacroix, femme Delahaye, rue Marcellin-Berthelot, à Roubaix ; Claire Hennion, femme Delneste, de Lys-lez-Lanoy, qui ont été condamnées à 2 mois avec sursis. Pour recel, 1 mois avec sursis à Germaine Fauré, femme Pollet, boulevard de Fourmies à Roubaix, et à Suzanne Dessolt, rue Rubens, à Roubaix.

Affaires diverses. — Un mois avec sursis à Léon Houhy, place du Marché-aux-Tolles, à Armentières, et à Léonard Delanoy, même adresse, pour vol de bicyclettes en Mai 1940.

Deux mois, défaut, pour vol de

carottes à Berthe Vennin, ménagère à Avelin.

Un mois sursis à Eugène Thérasse, rue Verte, à Tourcoing, pour vols commis en 1940.

Trois mois, défaut, à Charles Willers, rue Meurain, à Lille, pour coups à la dame Hajord.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE

AVANT DE SE SUICIDER UN DESESPERE MET LE FEU A SES VETEMENTS
Depuis mai 1943, M. Jules Boukenooghe, 78 ans, sans profession, avait quitté Tourcoing pour venir habiter 115, rue de Béthune, à Saint-Pol. Ces jours derniers, des voisins apercevant une épaisse fumée qui s'échappait de la maison, donnèrent l'alarme. Les gendarmes s'emparèrent d'une échelle et grimperent à l'étage. Là, ils découvrirent pendu à un linteau de la porte, le corps de M. Jules Boukenooghe.

Le vieillard souffrait beaucoup moralement et physiquement. Avant de mettre à exécution sa funeste détermination, M. Boukenooghe mit le feu à ses vêtements.

L'intervention rapide des sapeurs-pompiers permit d'éviter toute extension du sinistre. M. le Docteur Poiteau a examiné le cadavre et délivré le permis d'inhumation.

EN BELGIQUE

MENIN

LA POLICE SAISIT DE LA VIANDE ET DU TABAC VOLES

Deux vols furent commis, ces jours derniers dans les fermes de M. André Vanraes et Ernest Claeys, où on déroba chez le premier 110 kilos de tabac en feuilles, des accessoires de bicyclettes et des pneus ; chez Claeys 100 kilos de « Leds » de porc, 30 kilos de saindoux, etc... La police apprit qu'un Meunier Pierre Deville, demeurant rue de l'Angletierre, avait demandé à un marchand de tabac de voler le tabac en coupes. La police fit une perquisition et saisit une quantité de tabac qui fut reconnu par vanraes comme lui appartenant et de la viande de porc. La viande et le tabac ont été restitués à Vanraes et Claeys.

Elles se battent à coups de tisonnier. — La police a dressé procès-verbal à charge de Hélène Provoost, 40 ans, épouse Ernest Kint, demeurant rue de Geluwe, à Menin, et Marie Provoost, 18 ans, demeurant 24 même rue, qui, armées chacune d'un tisonnier, ont engagé une bataille en rixie. Hélène a été blessée au bras gauche.

Vol. — Des inconnus ont dérobé, la nuit, deux lapins chez Mme veuve Marie Vandeweghe, 544, rue de Bruges.

SPORTS

TOUS LES SPORTS

LA RESPONSABILITE DES DIRIGEANTS SPORTIFS

Certains dirigeants sportifs se croyant civilement responsables des accidents survenus au cours de bombardements ou autres faits de guerre, ont décidé de suspendre purement et simplement l'activité de leurs sociétés.

Cette attitude ne saurait se comprendre ; motivée par cette seule raison. Aucune présomption spéciale de responsabilité ne pèse en effet sur les dirigeants des associations sportives : ceux-ci ne sont responsables des accidents survenus aux membres des associations ou aux spectateurs que dans les conditions du droit commun : la victime doit faire la preuve qu'un lien de cause à effet existe entre une faute du dirigeant et le dommage qu'elle a subi.

Le seul fait que des individus aient été tués ou blessés sur un terrain de sport lors d'un bombardement ne suffit donc pas à engager la responsabilité civile des dirigeants. Cette responsabilité ne pourrait être mise en cause que si une faute était relevée à leur charge, telle que l'observation des instructions des Services de la Défense passive ou des règlements de la sécurité publique.

En l'absence de toute faute de ce genre, les dirigeants des associations sont certainement à l'abri de la responsabilité des dommages causés par les bombardements ou autres faits de ce genre.

BOXE

UNE REUNION A ROUBAIX

Dimanche, à 15 heures, salle de l'Académie des Sports de Roubaix, réunion d'amateurs avec la participation des meilleurs éléments des Boxing-Club Nordiste Tourcoing-Watrelles et A.S.R.

Prix des places : de 10 à 25 francs.

SPORTS AERIENS

COURS PAR CORRESPONDANCE

La section des sports aériens du Commissariat général à l'éducation et aux sports avise les modélistes de la région qu'elle organise des cours gratuits par correspondance.

Ces cours traiteront de la théorie des modèles réduits d'avions, de leur construction, d'aérodynamisme, de météorologie, d'aérodynamisme et de mécanique.

Les modélistes, que ces cours intéressent, sont priés de faire parvenir leur adhésion 20, rue de Courtrai, Lille, avant le 30 juin, ou de se présenter à la même adresse, vendredi 30 juin, à 18 heures.

BASKET-BALL

HALLUIN. — Union Olympique. — Ce jeudi, entraînement de basket-ball, à 16 h., pour les minimes, à 17 h., pour les cadets, à 18 h., pour les seniors.

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

LA DOUBLE IMAGE

Par Jocelyne

— Oui. Mais votre main sera enflée, douloureuse, et maladroite assez longtemps.

— Oh là là ! que m'annoncez-vous ?

— Je vous masserai pour hâter cette guérison.

— Ce qui m'ennuie, c'est de ne pouvoir écrire.

— Que ne le disiez-vous plus tôt ? Je suis à votre disposition. Dicter moi !

— Oh ! quelle bonté !

— Ce n'est rien. Voulez-vous en profiter dès maintenant ?

— Avec reconnaissance. Je vais vous dicter une lettre pour une amie : Olivia Woodall.

— Oh ! quelle bonté !

— Ce n'est rien. Voulez-vous en profiter dès maintenant ?

— Avec reconnaissance. Je vais vous dicter une lettre pour une amie : Olivia Woodall.

va penser que je suis morte, et que c'est un esprit malin qui se joue d'elle, en lui écrivant cette lettre !

— Est-ce tout ? demanda Mme Elise. Je suis encore vou sconsacrer une demi-heure.

— Que vous êtes complaisante ! Nous allons écrire à une autre personne, Mme Cléry, qui doit se tenir pour assurée de ma disparition de ce monde !

Evelyne dicta la lettre, et la signa, comme elle avait fait pour Olivia. Se rallongeant ensuite sur sa chaise-longue, elle demanda :

— Pourrai-je voyager bientôt, Mme Elise ?

— Pas avant un mois. L'hiver est rigoureux ; vous risqueriez une rechute !

— Cela nous portera vers la fin de février ?

— A peu près.

— Je serai alors tout à fait forte ?

— Vous aurez recouvré toute votre fraîcheur, ma chère enfant.

— Comment savez-vous que j'étais fraîche ? Vous ne m'avez vue que livide, pâle et laide !

L'infirmière, qui s'en allait, se tourna vers la malade en riant :

— Vous êtes si jeune ! et votre peau de blonde est celle des plus beaux teints.

— Mais foi non ! je n'en ai ni le goût, ni le temps !

— Je plaisantais, Mme Elise !

— Mais... j'avais une fille unique... blonde, qui aurait votre âge !

La voix de l'infirmière s'était altérée. Evelyne se redressa vivement :

— Oh ! pardon, Mme Elise ! J'ai ravivé en vous une grande douleur ! Voulez-vous m'embrasser ?

La jeune fille lui tendait les bras avec un geste de touchante spontanéité. L'infirmière revint sur ses pas et déposa sur le front blanc un baiser maternel, disant :

— Voilà la raison pour laquelle, il me fut si doux de vous soigner, mon enfant. Et pourquoi je ne souhaite pas votre trop prompt départ !

Lorsque Mme Cléry lut la lettre dictée par Evelyne, elle fut violemment indignée, car elle n'en crut pas un seul mot.

Elle enleva, remit, enleva de nouveau ses lunettes, avec une extrême agitation. Après une période de surprise scandalisée, elle s'efforça de se calmer. Elle assujettit ses lunettes d'une main qui tremblait, et relut la missive une troisième fois.

Plus elle la relisait, plus l'interprétation de cet événement inouï s'affirmait à ses yeux : cette lettre était sûrement le fait d'un essoc de premier calibre ; tout le prouvait ; la lettre dictée à un tiers,

FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE DE L'OLYMPIQUE MARCOUILLON

Sous la présidence de M. Claude Vandebussche, l'Olympique Marcouillonnais a tenu, dimanche, à l'Hôtel de Ville, son assemblée générale, la première depuis trois ans.

M. Bailly, maire, empêché, s'était excusé et fait remplacer par MM. Rousselle, Delobel, conseillers municipaux ; Sorriaux, secrétaire général. On remarquait également MM. Catala, vice-président du Comité des Flandres ; Delecourt, Porot, Henlon, Follet, Vindevege, Margerin.

Après avoir donné une vue d'ensemble sur la situation de l'O. M., M. Vandebussche remercia tous ses collaborateurs et procéda à la remise des médailles-souvenirs aux différentes équipes.

M. Hennion, le sympathique secrétaire de l'O. M., donna ensuite un compte rendu de l'activité du groupement. Six équipes avaient été alignées en championnat pour la saison 1942-43 ; sept l'ont été pour la saison 1943-44. Toutes, dans leurs catégories, font preuve d'une belle forme et permettent les plus beaux espoirs.

Puis M. Vindevege, trésorier, donna la situation financière de l'O. M., qui se traduit par 26.000 fr. de recettes et environ 126.000 fr. de dépenses, d'où un déficit d'environ 20.000 francs.

Reprenant la parole, M. Vandebussche déclare le bureau démissionnaire et l'on procéda aussitôt à l'élection, par mains levées, du nouveau comité de direction. Celui-ci, qui fut élu à l'unanimité, se compose comme suit :

M. Vandebussche, président ; M. Catala, vice-président ; MM. Hennion, Vindevege, Margerin, Follet, Parot, M. P. Brun, malgré ses nombreuses occupations, accepte de conserver la présidence d'honneur.

Le nouveau comité de direction annonce son intention de créer des sections d'athlétisme et de basket-ball (masculine et féminine), dont M. Catala trace en quelques mots le programme.

L'O. M., qui avait réuni, hier matin, près de deux cents de ses membres actifs, est un groupement sportif dont l'activité féconde mérite d'être signalée.

Tous les mécènes sportifs marcouillonnais voudront encourager cette association et ses dirigeants. Un moyen très simple s'offre à eux : la carte de membre honoraire est de 1.000 fr. ; celle de membre d'honneur, 500 fr. Pour tous renseignements, on peut s'adresser au « Café du Stade », boulevard Clémentine (face au Stade municipal), où le secrétaire, Michel Hennion, se tient à leur disposition.

Etoile Sportive Roubaise. — Tous les membres actifs sont convoqués à la réunion générale du club, qui aura lieu le lundi 3 juillet prochain, à 19 h. précises, au siège, rue de Tourcoing, « Au Pied de Bouff ». Signature des licenciés. Les nouveaux inscrits sont priés d'apporter deux photos.

Les membres actifs sont convoqués à la réunion générale du club, qui aura lieu le lundi 3 juillet prochain, à 19 h. précises, au siège, rue de Tourcoing, « Au Pied de Bouff ». Signature des licenciés. Les nouveaux inscrits sont priés d'apporter deux photos.

Les membres actifs sont convoqués à la réunion générale du club, qui aura lieu le lundi 3 juillet prochain, à 19 h. précises, au siège, rue de Tourcoing, « Au Pied de Bouff ». Signature des licenciés. Les nouveaux inscrits sont priés d'apporter deux photos.

Les membres actifs sont convoqués à la réunion générale du club, qui aura lieu le lundi 3 juillet prochain, à 19 h. précises, au siège, rue de Tourcoing, « Au Pied de Bouff ». Signature des licenciés. Les nouveaux inscrits sont priés d'apporter deux photos.

Les membres actifs sont convoqués à la réunion générale du club, qui aura lieu le lundi 3 juillet prochain, à 19 h. précises, au siège, rue de Tourcoing, « Au Pied de Bouff ». Signature des licenciés. Les nouveaux inscrits sont priés d'apporter deux photos.

Les membres actifs sont convoqués à la réunion générale du club, qui aura lieu le lundi 3 juillet prochain, à 19 h. précises, au siège, rue de Tourcoing, « Au Pied de Bouff ». Signature des licenciés. Les nouveaux inscrits sont priés d'apporter deux photos.

Les membres actifs sont convoqués à la réunion générale du club, qui aura lieu le lundi 3 juillet prochain, à 19 h. précises, au siège, rue de Tourcoing, « Au Pied de Bouff ». Signature des licenciés. Les nouveaux inscrits sont priés d'apporter deux photos.

Les membres actifs sont convoqués à la réunion générale du club, qui aura lieu le lundi 3 juillet prochain, à 19 h. précises, au siège, rue de Tourcoing, « Au Pied de Bouff ». Signature des licenciés. Les nouveaux inscrits sont priés d'apporter deux photos.

Les membres actifs sont convoqués à la réunion générale du club, qui aura lieu le lundi 3 juillet prochain, à 19 h. précises, au siège, rue de Tourcoing, « Au Pied de Bouff ». Signature des licenciés. Les nouveaux inscrits sont priés d'apporter deux photos.

Les membres actifs sont convoqués à la réunion générale du club, qui aura lieu le lundi 3 juillet prochain, à 19 h. précises, au siège, rue de Tourcoing, « Au Pied de Bouff ». Signature des licenciés. Les nouveaux inscrits sont priés d'apporter deux photos.

Les membres actifs sont convoqués à la réunion générale du club, qui aura lieu le lundi 3 juillet prochain, à 19 h. précises, au siège, rue de Tourcoing, « Au Pied de Bouff ». Signature des licenciés. Les nouveaux inscrits sont priés d'apporter deux photos.

Les membres actifs sont convoqués à la réunion générale du club, qui aura lieu le lundi 3 juillet prochain, à 19 h. précises, au siège, rue de Tourcoing, « Au Pied de Bouff ». Signature des licenciés. Les nouveaux inscrits sont priés d'apporter deux photos.

Les membres actifs sont convoqués à la réunion générale du club, qui aura lieu le lundi 3 juillet prochain, à 19 h. précises, au siège, rue de Tourcoing, « Au Pied de Bouff ». Signature des licenciés. Les nouveaux inscrits sont priés d'apporter deux photos.